

4 startups à découvrir : Confort ID, LinkNSport, les Décliques et Moneezen

Chaque vendredi, Maddyness vous propose une sélection de startups à découvrir. Votez pour élire celle que vous préférez. Faites votre choix entre Confort ID, LinkNSport, les Décliques et Moneezen.

Temps de lecture : minute

6 décembre 2019

Confort ID, l'oreiller qui vient à bout du mal de dos

Notre dos est soumis à des tensions constantes, du matin au soir. Véritable objet de souffrance pour de nombreux Français, la seule solution d'apaiser la douleur est de réussir à corriger sa posture. Passionné par le sujet, le Dr Rosan a travaillé sur les douleurs lombaires pendant plus de 20 ans pour mettre au point un oreiller et un dossier ergonomiques qui s'adaptent à la stature de chacun. Il s'est appuyé sur le retour de ses patients et l'expérience de professionnels de la santé, kinésithérapeutes et ostéopathes reconnus. Complémentaires, les deux produits permettent de soulager le dos jour et nuit.

L'oreiller Confort ID est composé d'un coeur en mousse à mémoire de forme entouré de deux couches d'oreiller. Les éléments sont tous choisis en fonction du bilan morphologique réalisé sur le site internet de la marque. Vendu à 115 euros, il s'agit d'un produit de luxe qui peut s'entrevoir comme un investissement pour sa santé. Le dossier est plus

abordable avec un prix de 64 euros.

VOTEZ POUR CONFORT ID



LinkNSport, le matériel de sport d'occasion à portée de clic

Le secteur du sport est en plein essor. En amateur, semi pro ou même pro, 72% des Français pratiquent au moins une activité sportive par semaine pour un budget compris entre 500 et 3000 euros par an. Si certaines marques ont clairement fait le choix de démocratiser l'accès à certains sports en proposant des produits à petits prix, peu proposent des produits de seconde main. En constatant la difficulté de trouver des skis d'occasion et de se les faire livrer, Sophie Fehringer imagine LinkNSport, une plateforme d'achat et de vente de matériel de sport d'occasion uniquement. Elle est ouverte aux professionnels comme aux particuliers qui fixent leurs prix. LinkNSport se rémunère en prenant une commission de 15%.

VOTEZ POUR LINKNSPORT



Moneezen, un plugin qui vous sauve des découverts bancaires

Les frais bancaires issus des découverts coûteraient en moyenne 34 euros par an aux Français mais la note peut vite flamber pour les plus précaires et atteindre facilement plusieurs centaines d'euros. Lettre d'information à 12 euros, régularisation de l'opération à 32 euros grèvent rapidement les comptes courants déjà en déséquilibre. Pour mettre fin à ce cercle vicieux, Mooneezen propose à ses clients une double solution. La première, sous forme de plugin associé à un compte bancaire, prédit le risque de tomber à découvert d'ici 7 jours. Si c'est le cas, le client reçoit un sms ou un mail immédiatement. En cas d'impossibilité à renflouer son compte, il peut souscrire un micro-crédit de 50 à 300 euros auprès de Mooneezen. Il doit être remboursé sous 25 jours maximum. Les intérêts sont fixes : 1,50 euros pour 50 euros et 3,80 euros pour 300 euros par exemple. L'application est gratuite, le client commence à payer un abonnement d'1,99 euro à partir du moment où il évite un découvert.



Les Décliques, les activités extra-scolaires qui ont du sens

L'entreprise les Décliques organise des activités ludo-éducatives au coeur de la nature pour les enfants de 6 à 14 ans. Les ateliers sont conçus à partir de pédagogies basées sur la connaissance de soi, l'empathie et la conscience. Comme dans la méthode Montessori, les enfants apprennent par eux-mêmes en fonction de leurs besoins et leurs envies. Au cours de ces escapades, les enfants sont sensibilisés à l'empathie par des jeux d'équipe, apprennent à apprivoiser leurs émotions et à se connecter à l'environnement.

Ces activités sont proposées durant le temps périscolaire, le mercredi après-midi par exemple, le soir après l'école, le week-end et même pour des anniversaires. Des camps de cinq jours sont également proposés durant les vacances scolaires.

VOTEZ POUR LES DECLIQUES



Article écrit par Anne Taffin